



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question au Gouvernement n° 1247

Texte de la question

GRÈVE DANS LES UNIVERSITÉS

M. le président. La parole est à M. René-Paul Victoria, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. René-Paul Victoria. Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'université de La Réunion s'apprête à organiser les sessions finales d'examens pour valider cette année universitaire. Elle a tourné, il y a déjà quelques semaines, la page de légères perturbations.

Je tiens à saluer ici l'esprit de responsabilité dont a fait preuve la communauté universitaire réunionnaise, qui a tout mis en oeuvre pour garantir l'avenir des étudiants.

Néanmoins, en métropole, des perturbations persistent. J'entends parler d'actes de violence, de blocages et, parallèlement, de demandes de validation automatique des examens. Cela me paraît d'autant plus scandaleux et injustifié que des universités comme celle de La Réunion ont tout fait pour sauver l'année universitaire de leurs étudiants et pour que les conditions soient réunies afin que les examens se déroulent sereinement.

Madame la ministre, quelles mesures comptez-vous prendre pour l'organisation des examens et pour faire en sorte que l'année universitaire se termine sereinement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Patrick Roy. Et de la grève !

M. le président. Monsieur Roy !

M. le président. La parole est à Mme Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député, je suis pleinement mobilisée pour organiser aujourd'hui le rattrapage des cours dans les universités et la tenue des examens.

D'ores et déjà, une trentaine d'universités se sont mises en ordre de marche pour organiser ces rattrapages et décaleront les examens de quelques jours ou de quelques semaines.

Ma responsabilité est double.

J'ai d'abord une responsabilité à l'égard des étudiants et particulièrement des plus fragiles d'entre eux. C'est pourquoi j'ai demandé aux recteurs et aux directeurs de CROUS de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire en sorte que ces étudiants ne souffrent pas de ces décalages, notamment dans le paiement de leur bourse ou dans leur logement.

Mais je suis également responsable de l'image de l'université française et de la qualité des diplômes nationaux.

M. Guillaume Garot. C'est réussi !

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur*. Je vous le dis solennellement, nous serons intransigeants. Il n'y aura pas de diplômes bradés, pas de diplômes sans rattrapage. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Après la réécriture du décret statutaire sur les enseignants-chercheurs, après l'annonce par le Premier ministre de la sanctuarisation des emplois universitaires, après le lancement d'une concertation sur la formation des maîtres du primaire et du secondaire, de plus en plus d'enseignants-chercheurs et une très grande majorité d'étudiants veulent que les cours reprennent, et il faut absolument que ce soit le cas. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*) Dans certaines universités, les motifs politiques ne doivent pas l'emporter sur les motifs universitaires.

Dans ce contexte, le silence assourdissant et pesant du parti socialiste (*Protestations sur les bancs du groupe SRC - Applaudissements sur les bancs du groupe UMP*) qui ne condamne ni les blocages, ni la violence, ni l'appel de la coordination nationale universitaire à boycotter les examens est injustifiable et irresponsable. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP - Huées sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1247

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 mai 2009